DIAGNOSTIC JEUNESSE

SERVICE INFORMATION JEUNESSE DU GRAND CAHORS

❖ CADRE DE RÉFÉRENCE

➢ Cadre législatif

Les politiques de jeunesse ont pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. A ce titre, la qualité de l'information qui leur est délivrée revêt une importance capitale. Or, ceux-ci expriment de façon récurrente leurs difficultés pour définir leurs besoins et accéder à une information adaptée. Ils souhaitent une information individualisée et simplifiée.

L'information des jeunes, destinée prioritairement aux 13 – 29 ans, s'inscrit dans les attributions relevant du ministère en charge de la jeunesse. L'article 54 de la loi « Egalité et Citoyenneté » apporte une reconnaissance législative à l'Information Jeunesse.

Le travail de l'Information Jeunesse est dit généraliste. Il couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes dans leur vie quotidienne suivant plusieurs modalités : Orientation/ Etudes ; Métiers et formations ; Emploi - Jobs – Stages ; Alternance ; Formation continue ; Logement - Santé - Vie pratique ; Initiatives et projets ; Loisirs - Vacances – Sports ; Partir en Europe et à l'étranger ; Venir en France.

Pour mettre en œuvre cette mission, le ministère s'est prioritairement appuyé sur le réseau Information Jeunesse, représenté, piloté et animé par l'Union Nationale de l'Information Jeunesse (UNIJ) au niveau national. Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) concourt à l'animation en élaborant l'information de niveau national qui est diffusée dans le réseau.

« L'information jeunesse est une mission de service public définie et garantie par l'Etat qui s'inscrit de manière prioritaire dans les politiques de jeunesse, garantissant un égal accès à l'information pour tous les jeunes du territoire. L'Etat

est impliqué à différents niveaux : les directions départementales accompagnent les conventions de labellisation des points Information Jeunesse et soutiennent les réseaux départementaux, et la DRJSCS participe au financement du CRIJ, tête de réseau régionale, dans le cadre d'une convention pluriannuelle (cf. instruction de 2001 n°01-188 JS). »

« L'information jeunesse, par ses spécificités et ses ressources, est un atout essentiel dans le cadre des politiques de jeunesse locales qui sont en pleine mutation, à l'heure où l'enjeu majeur est d'aider les jeunes à trouver la place qui leur convient dans la cité en décidant et en choisissant activement leur avenir mais aussi en participant à la vie de celle-ci. » (...) Guide de l'information jeunesse (CIV 95-DDJS)

➢ Contexte

La communauté d'Agglomération du Grand Cahors dans le cadre de ses compétences,

- Compétence action sociale et services à la population : « Mise en œuvre d'actions en faveur des jeunes »
- Compétence soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire : « Actions participant à l'information des jeunes dans le cadre de la politique ministérielle mise en œuvre à cet effet et les actions permettant de lutter contre le chômage des jeunes »

au travers de la Direction de l'Action Éducative et de son service information Jeunesse et vie étudiante, a souhaité réaliser un diagnostic territorial visant à définir un projet jeunesse et redynamiser la mission de « L'information Jeunesse » (en évitant de retomber dans une structure obsolète ne correspondant plus à la demande des jeunes d'aujourd'hui). Ce diagnostic s'est avéré nécessaire à la suite à la reprise en régie du Bureau Information Jeunesse suite à la dissolution de son association porteuse.

Le diagnostic doit permettre de faire un état des lieux des structures, des acteurs de la jeunesse sur le territoire et d'engager une réflexion permettant de développer la politique jeunesse du territoire et définir le projet de service

information jeunesse, le type de structure à développer ainsi que le repérage des lieux pertinents à l'exercice de la mission.

➢ Définition de la notion de « jeunes »

Les définitions existantes ramènent presque toujours la jeunesse comme étant **un état intermédiaire entre l'état d'enfant et l'état d'adulte.** Ce qui revient à définir le jeune non pas par ce qu'il est mais plutôt parce qu'il n'est plus ; l'enfant… et par ce qu'il n'est pas encore ; l'adulte. Le jeune étant en cheminement de l'enfant vers l'adulte, il est donc par définition **en constante évolution.**

Le concept de jeunesse est une construction qui regroupe des **individus très différents** selon leurs statuts.

- Jeunes scolarisés : jeunes collégiens, lycéens, étudiants
- Jeunes sans emploi, actifs
- Jeunes Parents…

Cette hétérogénéité d'individus fait qu'aujourd'hui, certains sociologues ne parlent plus de "la jeunesse" mais "des jeunesses".

Cette définition « du jeune » diffère selon que l'on se place du point de vu d'un sociologue, d'un statisticien, d'une structure…

En sociologie, le terme jeunesse fait référence au temps entre l'enfance et l'âge adulte. Ce temps s'allonge de plus en plus avec le recul général de l'entrée dans la vie active. On emploie parfois l'expression "jeunes adultes". Cet âge est marqué par différentes étapes (quitter l'école, disposer d'un logement autonome, fonder un couple puis une famille, etc.) qui jalonnent un parcours progressif vers l'autonomie, la maturité.

La définition traditionnelle de la jeunesse est progressivement remise en cause en Europe. Elle était fondée auparavant sur des critères d'âge et de statut. La jeunesse correspondait à la tranche 16-25 ans et elle se terminait par l'installation dans la vie adulte, autrement dit une émancipation par rapport aux parents et

une insertion professionnelle. Or on accède à ces étapes « adultes » de plus en plus tard.

Il y a aussi une question de représentations de soi : les jeunes se perçoivent comme tels jusqu'à 30-35 ans. À l'heure actuelle, les parcours de vie sont beaucoup moins scandés qu'ils ne l'étaient. Les frontières entre les âges s'effacent, les périodes se chevauchent et les situations hybrides se multiplient : les jeunes peuvent être autonomes sur certains plans et rester malgré tout dépendants de leurs parents sur d'autres. Devenir adulte est un processus long. En sociologie, on parle de « jeunes adultes » entre la fin de l'adolescence et la trentaine. Certains utilisent même le terme d'« adulescents ».

Propos recueillis par Alice Tillier À lire Cécile Van de Velde, Devenir adulte. Sociologie de la jeunesse en Europe, PUF, Paris, 2008.

L'adolescent se construit dans la continuité de ce qu'il a élaboré pendant l'enfance, en termes de rapport à l'autre, d'estime de soi, d'engagement, de vie affective. Néanmoins la période adolescente constitue un passage vers une identité personnelle ce que certains auteurs appellent la singularité : si l'enfant adhère aux propositions de l'adulte, l'adolescent au contraire cherche à devenir soi, c'est-à-dire une personne unique, singulière, différente. L'accès à la singularité s'installe chez certains ados de façon un peu extrême, et se manifeste très fréquemment par une prise de distance avec le réel :

- *Critique du monde adulte (c'est une condition pour ne pas en rester dépendant), prise de distance, « mise en vide » (négation de la proposition adulte), difficulté à négocier,*
- *Ouverture de possibilités (où aller, qui être, que faire) et d'une difficulté à faire des choix (tout est possible),*
- *Création d'une identité singulière, par différenciation d'avec l'adulte, et par mimétisme avec les pairs,*
- *Installation d'un foisonnement de désirs et de pulsions (amour, sexualité, ivresse, vertige, sentiment de puissance).*

Ces processus rendent complexes les relations éducatives, à la maison mais aussi dans la commune et dans les structures socioéducatives, et nécessitent des compétences éducatives approfondies...

- Pour la statistique de l'Insee par exemple, la jeunesse est une classe d'âge. Elle réunit à la fois une population mineure et une population majeure.

- Pour l'information jeunesse le public ciblé correspond aux individus se situant dans la tranche d'âge 15-25 ans. Toutefois, il ne s'agit que d'un indicateur.

Pour ce diagnostic nous avons choisi de nous intéresser à une catégorie d'âge, celle des 13-29 ans présents sur le territoire.

Alors que les 15-29 ans sur le territoire Grand Cahors représentent 5892 Jeunes, soit 14 % de la population en 2013, il existe des inégalités entre les âges sur le territoire. Entre les âges, car les dispositifs de la petite enfance font l'objet d'attentions, de moyens, de savoir-faire structurés qui impliquent très souvent des espaces d'une grande qualité ; on parle alors de modes de garde, qui apportent un service aux parents et rendent la commune plus attractive.

En revanche, en matière d'adolescence et de jeunesse sur le territoire, les services sont un peu moins structurés car une politique jeunesse est souvent complexe à animer car les adolescents et les jeunes ne souhaitent pas des modes de garde, mais des relations qui leur permettent de se construire, de créer des relations, parfois de s'opposer au cadre, de découvrir des territoires et des activités, de se rendre utile sur la commune ou de partir à l'étranger.

L'enjeu pour les collectivités est donc de faire une place à la jeunesse, de faciliter leur expression, leur participation, de valoriser leurs compétences et leurs engagements.

❖ LA DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC

➢ Objectifs

- Définir le projet de service information jeunesse à Cahors et sur les communes du territoire.
- Mieux connaitre les jeunes présents sur la communauté d'agglomération du grand cahors pour adapter à leurs attentes l'offre de service information jeunesse.

➢ Méthodologie

La démarche se veut participative et implique donc tous les acteurs du territoire liés à la jeunesse. Il s'agit d'engager l'ensemble des forces dans une dynamique de réflexion et de changement au plus près de la réalité locale en tenant compte des potentialités existantes. Cette démarche doit contribuer à l'élaboration d'une problématique commune permettant d'élaborer et partager une confrontation des visions respectives des élus, des jeunes et des partenaires.

Le diagnostic est avant tout un recueil de données qui va permettre d'établir un état des lieux qui puisse servir de base pour la politique jeunesse du territoire et le développement du service Information Jeunesse du Grand Cahors.

Aussi pour réaliser ce diagnostic il convient d'obtenir des données sur :

- Les caractéristiques du territoire et de sa population.
- La vision des élus, des jeunes et des partenaires

L'analyse et l'interprétation de ces données devraient permettre de faire ressortir les caractéristiques, les enjeux, les atouts, les faiblesses, le potentiel de développement pour mettre en mouvement les acteurs locaux dans la conception d'une politique jeunesse intercommunale.

LES ÉTAPES :

1. Réalisation d'un état des lieux du territoire permettant d'apporter des données de cadrage relatives au territoire, à la démographie.

   - Analyse de données existantes (INSEE, DRJSCS, GRAND CAHORS).
   - Recensement des principaux acteurs, structures, équipements existant sur le territoire orienté vers la jeunesse.

2. Réalisation d'entretiens auprès des différents acteurs (élus, jeunes, partenaires) permettant d'affiner des questionnements et hypothèses et pouvant permettre l'émergence de premières propositions d'actions par les différents acteurs.

   - Entretiens avec les élus

Objectifs : **recueillir leur vision de la jeunesse ainsi que leur attentes et besoins en matière de politique jeunesse.**

Méthode :

- Élaboration d'une grille d'entretien ouverte
- Envoi du courrier avec la grille d'entretien
- Rencontre, entretien dans les communes
  Utilisation de la grille d'entretien envoyé préalablement aux élus qui va servir de repère lors de l'entretien. Elle n'est en aucun cas une liste de questions figées, ni un déroulé dont il faudrait respecter la chronologie.
- Réalisation d'une synthèse des entretiens.

   - Entretiens avec les jeunes :

Objectif : **Connaître les pratiques des jeunes durant leurs temps libres ainsi qu'en matière de recherche d'information.**

Méthode :

- Élaboration d'une grille d'entretien ouverte
- Réalisation d'un échantillonnage de jeunes du territoire : communes urbaines, périurbaines, rurales.
- Rencontrer les jeunes de manière individuelles et collectives au sein de certaines communes, dans les bus scolaires, au sein des établissements
- Réalisation d'une synthèse des entretiens

- Entretiens avec les acteurs jeunesse

Objectif : **Connaître le rôle de chaque acteur ressource afin d'articuler les missions (éviter les doublons), de réussir les orientations et de développer le travail en partenariat. Cette rencontre doit également permettre de connaître leurs attentes vis-à-vis de ce nouveau service de la collectivité.**

- Entretien avec M. Molinié en charge des transports sur le Grand Cahors afin de mieux connaître l'organisation des transports pour les jeunes sur le Grand Cahors pour cerner les problématiques liées à la mobilité des jeunes sur le territoire

❖ ETAT DES LIEUX

➢ **Etude quantitative et analytique basée sur un travail de recueil de données : analyse de données existante, études, statistiques**

- **Le territoire du Grand Cahors**

LE DEPARTEMENT DU LOT

173648 HABITANTS

322 COMMUNES

21956 JEUNES DE 15 à 29 ANS

SOIT 12.63 % DE LA POPULATION

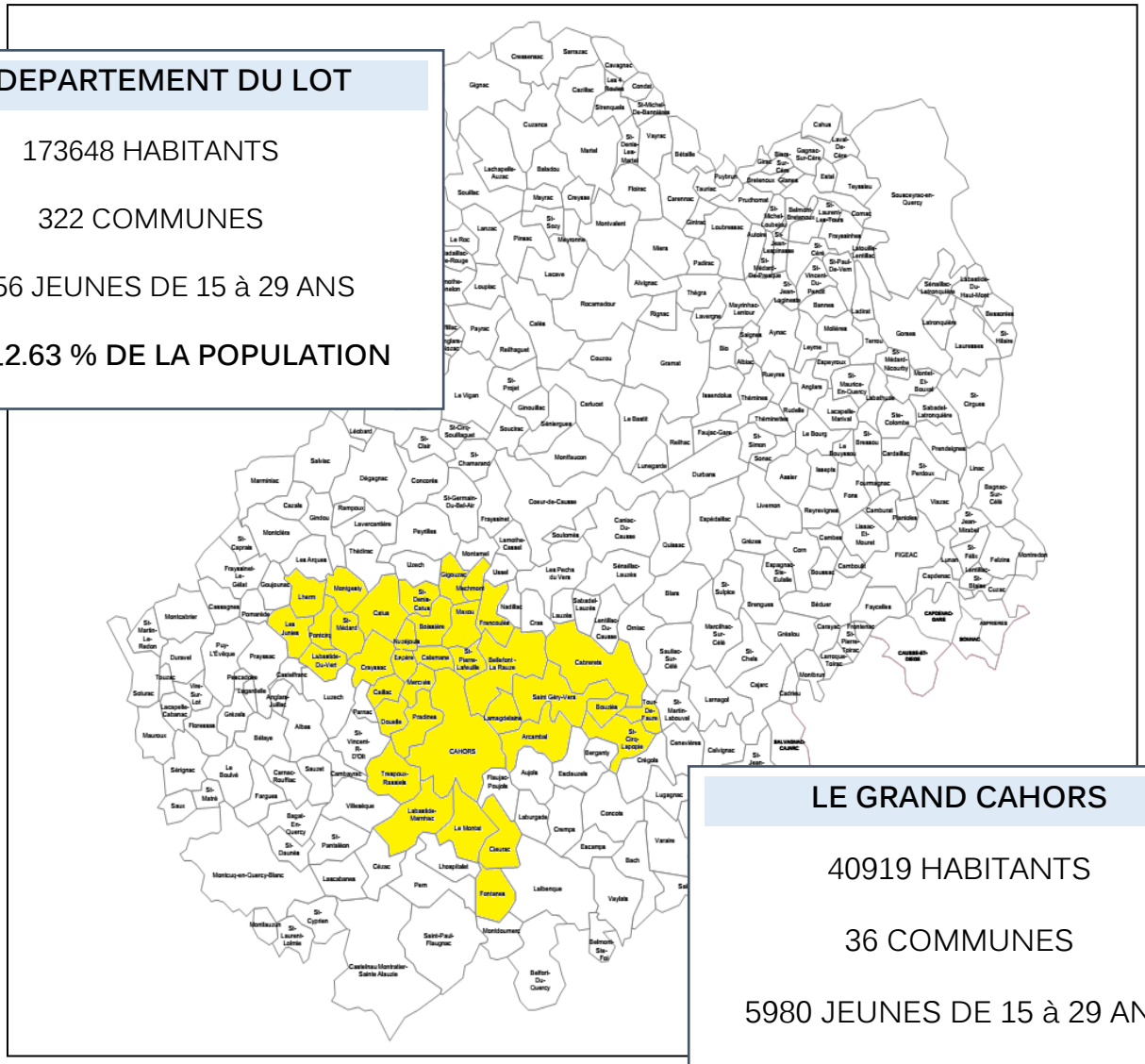

LE GRAND CAHORS

40919 HABITANTS

36 COMMUNES

5980 JEUNES DE 15 à 29 ANS

SOIT 14.61 % DE LA POPULATION

LES INTERCOMMUNALITES DU LOT

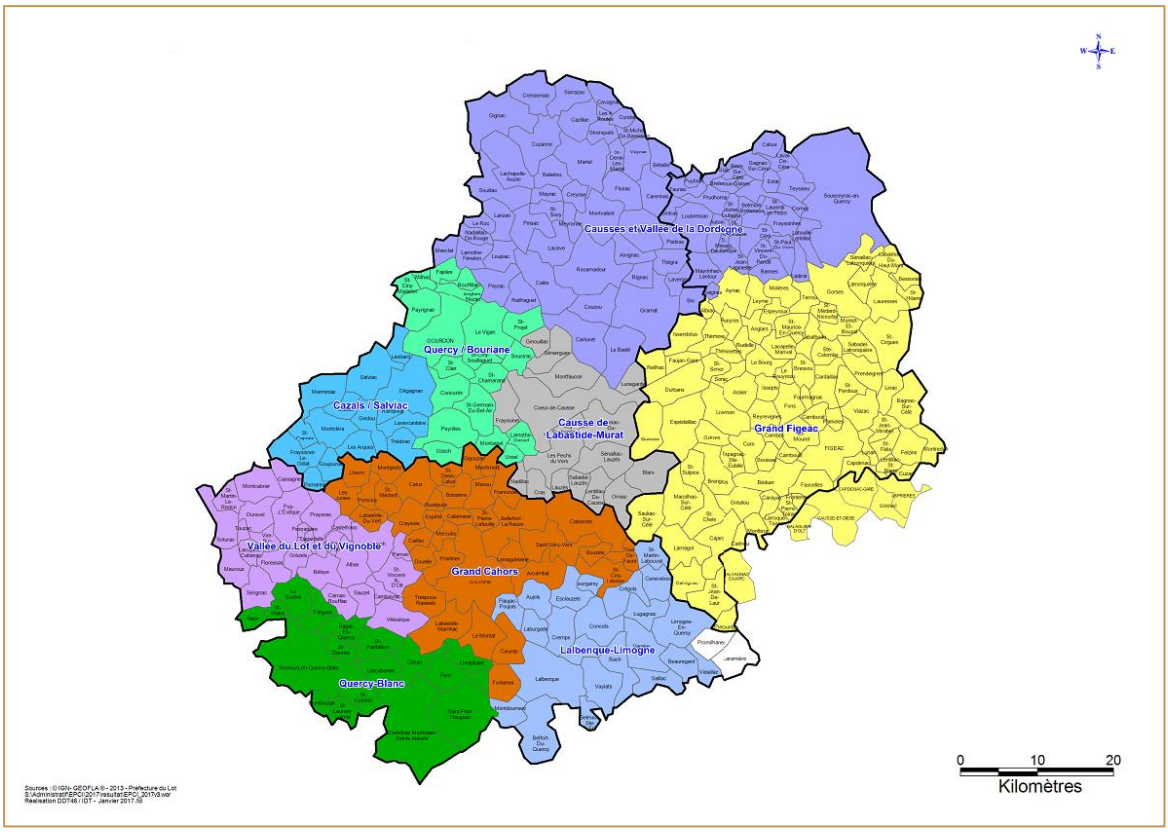

- **CA Grand Cahors (36 communes, 40919 habitants)**
- CC Vallée du Lot et du Vignoble (27 communes,14670 habitants)
- CC du Quercy Blanc (17 communes, 7850 habitants)
- CC du Pays de Lalbenque-Limogne (23 communes, 8166 habitants)
- CC Grand-Figeac (92 communes dont 6 communes aveyronnaises, 43313 habitants)
- CC Causses et Vallée de la Dordogne (79 communes, 45 583 habitants)
- CC Causse de Labastide-Murat (17 communes, 4510 habitants)
- CC Quercy-Bouriane (20 communes, 9787 habitants)
- CC Cazals-Salviac (15 communes, 5319 habitants)

Le périmètre des intercommunalités (voir la carte ci-dessous) a connu des évolutions. Au 1er janvier 2017, le département du Lot compte 9 EPCI. Deux communes appartiennent à une EPCI hors département. Dans le Lot 3 EPCI font actuellement plus de 40 000 habitants, les 6 autres font moins de 10000 habitants. La communauté d'agglomération du Grand Cahors est la 3ème en nombre d'habitants. Le Grand Cahors est une communauté d'agglomération regroupant 36 communes membres. Elle se situe au Sud du Lot, autour de la ville préfecture

de Cahors. Sa superficie s'étend sur 593 km² et la distance entre les deux communes les plus éloignées est de 40km.

Parmi les communes les plus importantes du territoire on trouve :

- Une ville centre, Cahors regroupant la moitié de la population,
- 6 communes de plus de 1000 habitants (Arcambal, Labastide-Marnhac, Mercuès, Le Montat, Pradines et Bellefont-La Rauze)
- 29 communes de moins de 1000 habitants
-

▪ Les habitants du Grand Cahors

LA REPARTITION SPATIALE DES HABITANTS

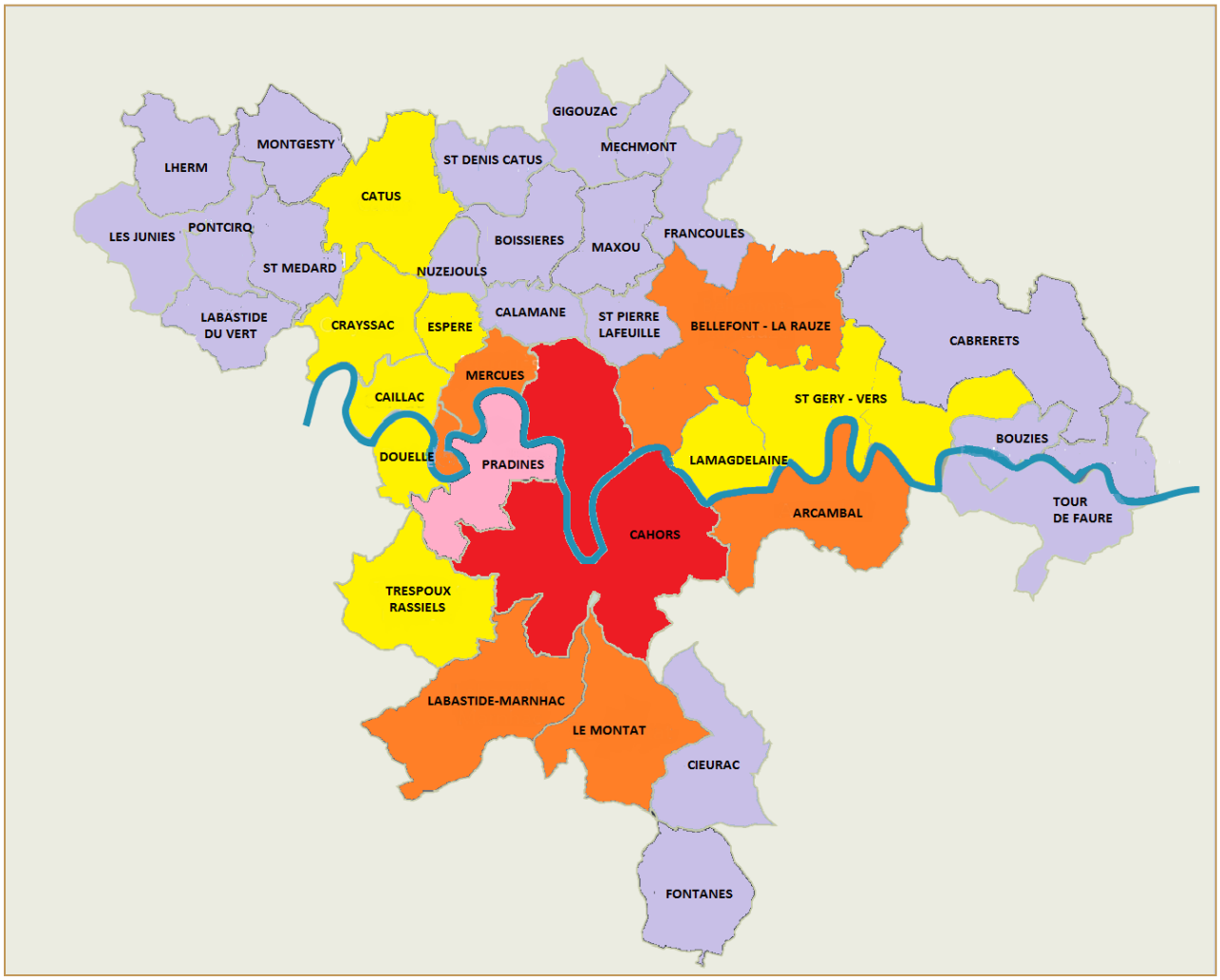

STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE

La part des seniors (60 ans ou plus) est forte sur le territoire : 31 % de la population du Grand Cahors, contre 27 % en Occitanie et 24 % en métropole (En contrepartie, la part des jeunes est plus faible qu'ailleurs. Seuls 14 % des habitants du Grand Cahors ont entre 15 et 29 ans, contre 17 % en Occitanie et 18 % en France. On note toutefois, que la part de seniors du Grand Cahors (31%) est inférieure de celle du département (34%) et qu'à contrario celle des jeunes (14%) est supérieure (13% pour le Lot).

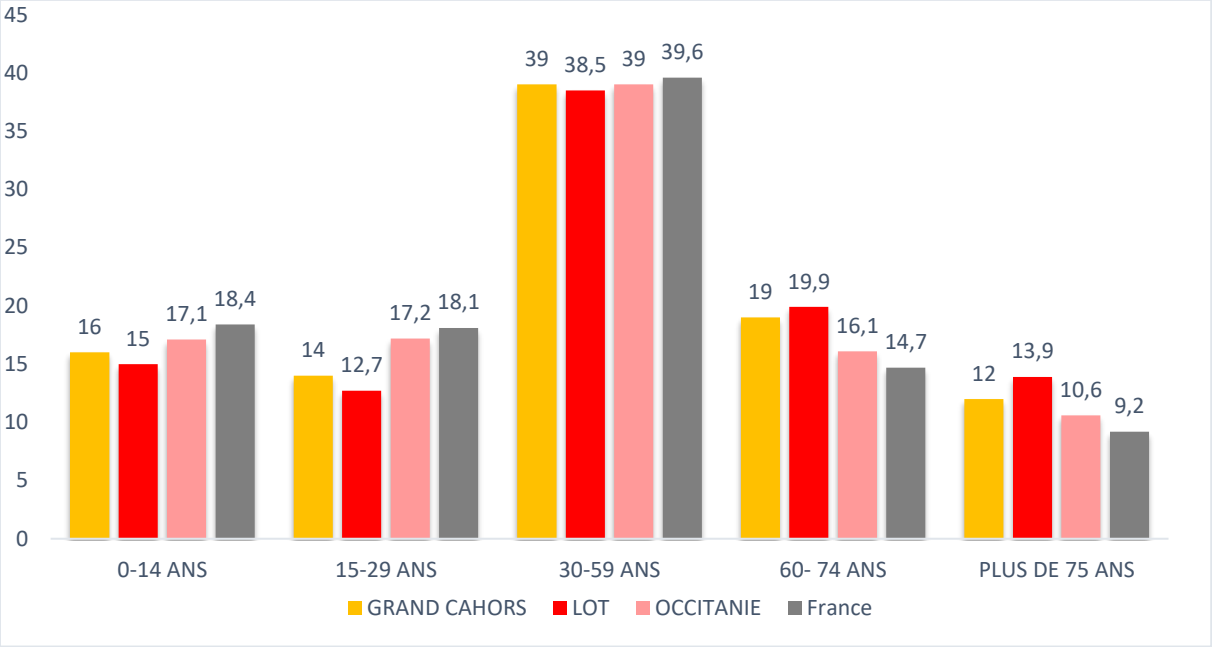

REPARTITION PAR AGES DE LA POPULATION DU GRAND CAHORS EN % - *Source RP2014 – INSEE*

FOCUS SUR LES JEUNES DU TERRITOIRE

- **Nombre de jeunes :**

  - **5892 jeunes sont présents sur le territoire du Grand Cahors.**

  - 2375 jeunes de 15-19 ans
  - 1711 jeunes de 20-24 ans
  - 1806 jeunes de 25-29 ans

- **Répartition des jeunes par tranches d'âges**

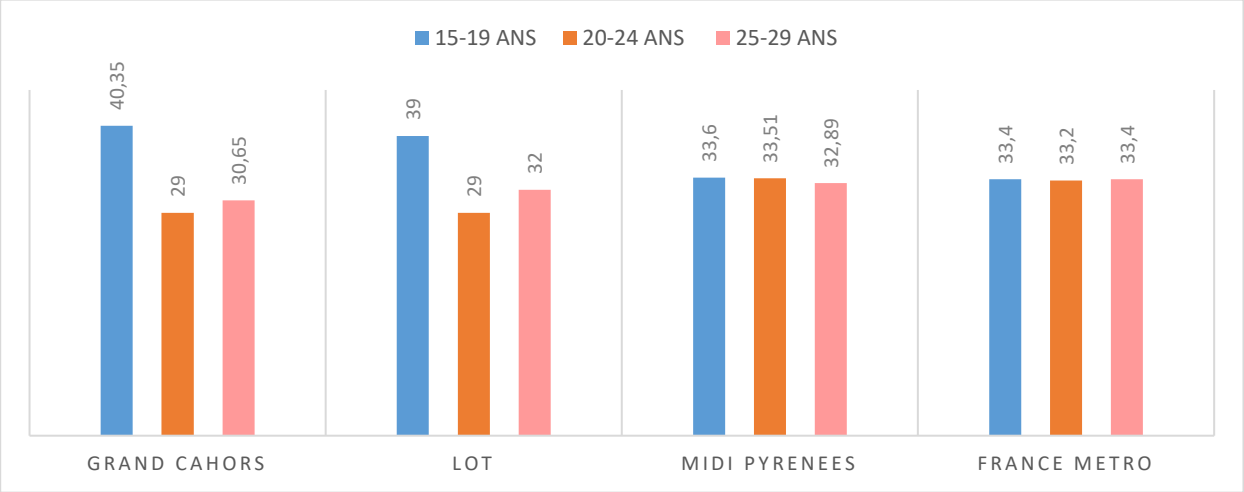

Source RP2014 – INSEE

- **Répartition spatiale des jeunes**

  - **21 956 jeunes de 15-29 ans** sont recensés sur le territoire du département du Lot.
  - **26.8 % d'entre eux résident sur un seul des 9 territoires intercommunaux, celui du Grand Cahors**, soit près de 5900 jeunes.

La répartition des jeunes sur le territoire du Grand Cahors se fait essentiellement autour du pôle urbain et péri urbain de Cahors.

En effet, le pôle urbain de Cahors/Pradines regroupe à lui seul près de 65% des jeunes du territoire soit 3848 jeunes de 15-29 ans sur les 5892 que compte l'ensemble de la communauté d'agglomération.

Les 35% restant se répartissent pour 30 % autour d'une seconde couronne sur les communes qui se trouvent dans un rayon de 20 km autour de cahors et 5% sur les communes les plus éloignées.

La répartition des jeunes de 15 à 29 ans sur le territoire n'est pas homogène et évolue avec l'âge, en fonction de la période de la vie.

Les collégiens et lycéens entre 15 et 17 ans vivent le plus souvent chez leurs parents. Leur répartition géographique est identique à celle de l'ensemble de la population. Cette tranche d'âges est de ce fait plus représentée sur notre territoire puisqu'elle rassemble plus de 40% des jeunes du Grand Cahors.

Entre 18 et 29 ans, les jeunes, en études supérieures ou en début de vie active, se concentrent dans les grandes villes (trente d'entre elles regroupent les trois quarts des étudiants de métropole Source INSEE), c'est pourquoi, on note une baisse des jeunes de cette tranche d'âges sur notre territoire.

- **Des jeunes avec des statuts différents**

  - Les jeunes scolarisés

12439 jeunes sont scolarisés dans le secondaire dans le Lot, soit, près de 6 % des élèves de l'académie.

Près de 2000 collégiens et sont scolarisés sur le Grand Cahors

46% des jeunes de 15 à 29 ans du territoire sont scolarisés. Ce pourcentage de scolarisation atteint même les 96 % pour les 15-17 ans. Les jeunes du territoire restent donc pour la quasi-totalité scolarisée jusqu'à leur majorité.

POPULATION SCOLARISEE EN %

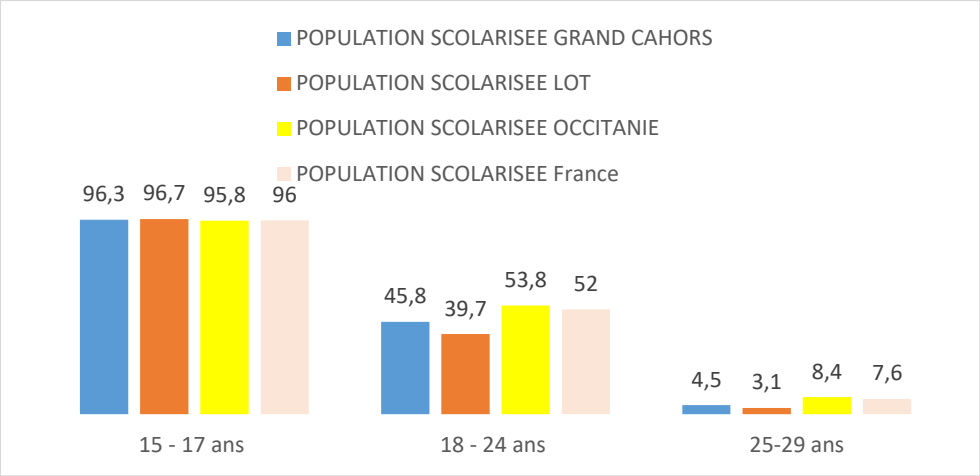

LES COLLEGIENS

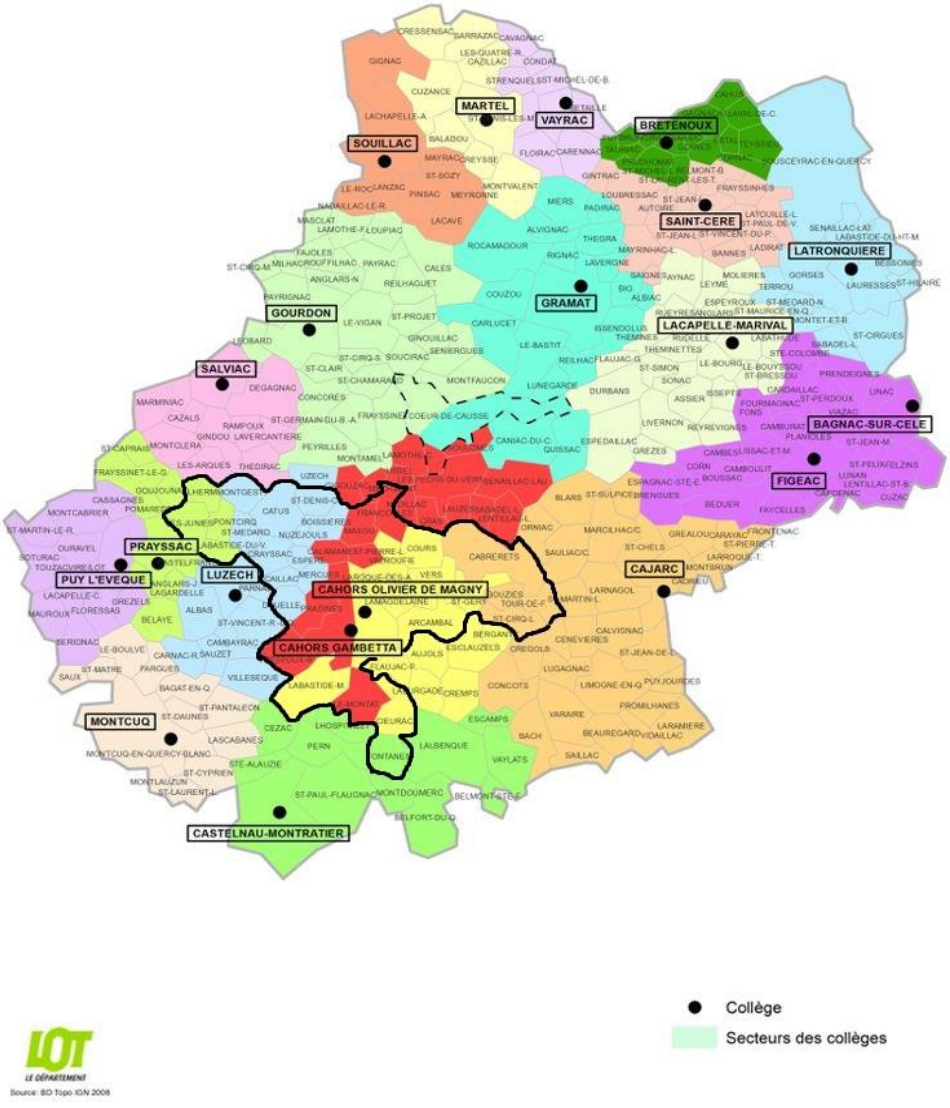

Le territoire dispose de 3 collèges situés à Cahors:

- 2 COLLEGES PUBLICS

COLLEGE GAMBETTA

- 884 élèves

Avec affectation des élèves de 10 communes hors agglomération

COLLEGE OLIVIER DE MAGNY

- 652 élèves
- Avec affectation des élèves de 6 communes hors agglomération

- 1 COLLEGE PRIVÉ

COLLEGE SAINT-ETIENNE

-

Mais, seules 16 communes sur 36 du Grand Cahors voient leurs collégiens affectés sur l'un d'eux.

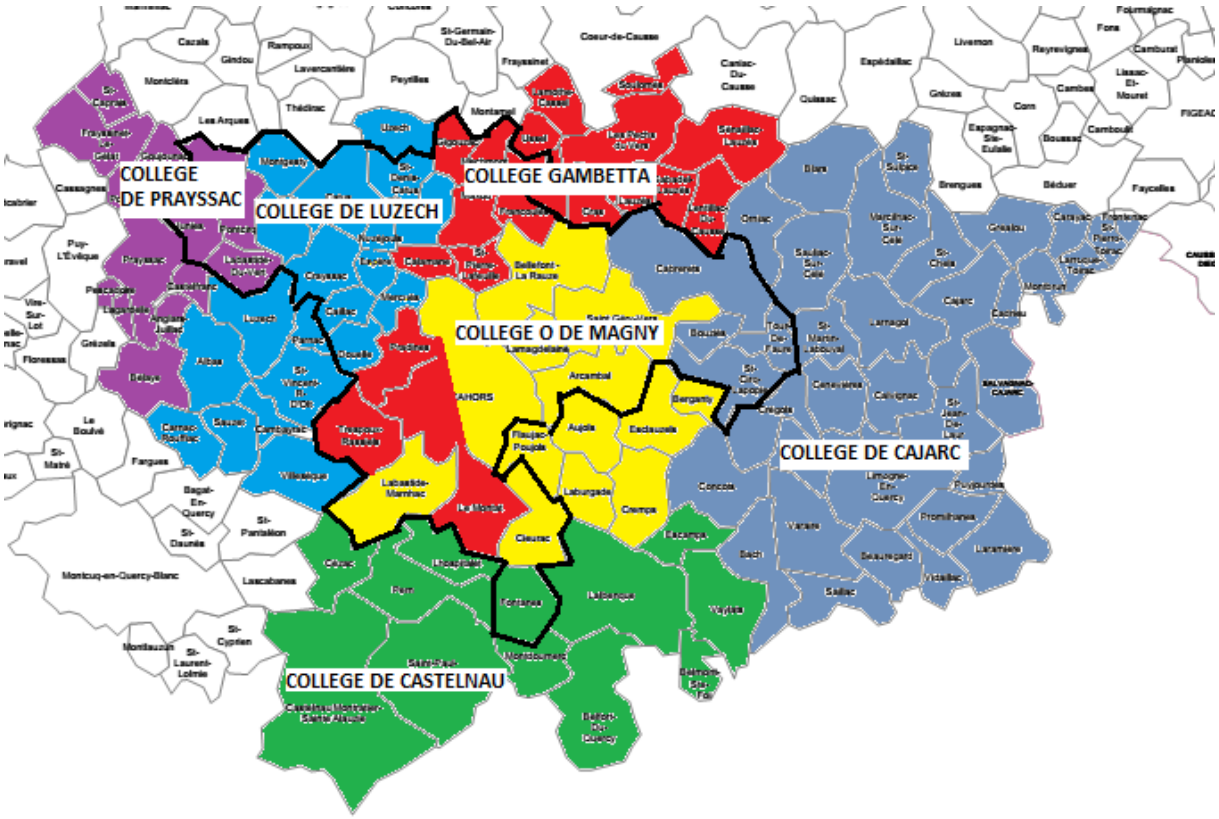

La carte ci-dessus, montre une limite au territoire, celle de la scolarisation des collégiens qui habitent une commune du Grand Cahors mais qui suivant la carte scolaire sont scolarisés dans une autre communauté de communes limitrophe.

Ainsi, les collégiens

- de Lherm, Poncirq,Les Junies,Labastide du Vert sont scolarisés au **Collège de Prayssac.**
- Ceux de Montgesty, St Médard, Crayssac, Caillac, Douelle, Mercuès, Espère, Catus, St Denis Catus, Boissières et Nuzéjouls sont scolarisés au **Collège de Luzech**
- Ceux de Cabrerets, Bouziès Tour de Faure, St Cirq Lapopie au **Collège de Cajarc**
- Enfin, ceux de Fontanes au **Collège de Castelnau Montratier.**

Les collégiens du Grand Cahors sont ainsi scolarisés avec des jeunes de plus de 100 communes différentes.

LES LYCEENS : une population au cœur de l'agglomération :

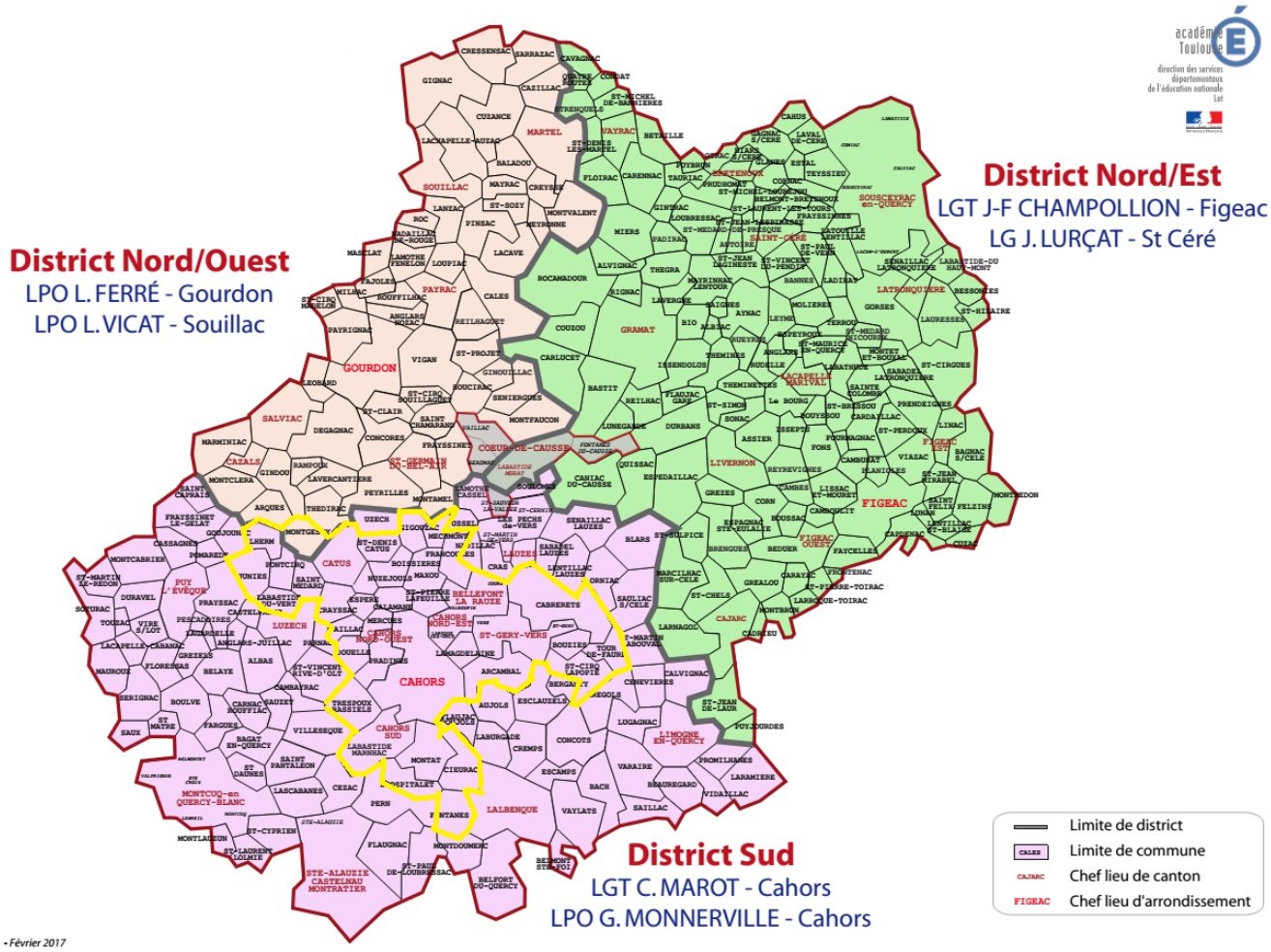

2 LYCEES PUBLICS

LYCEE CLEMENT MAROT

- 744 leves en moyenne

LYCEE MONNERVILLE

- 700 élèves en moyenne

1 LYCEE AGRICOLE

LYCEE DES TERRITOIRES (AU MONTAT)

1 LYCEE PRIVE

LYCEE ST ETIENNE

- 170 élèves en moyenne

Le Grand Cahors compte plus de 1600 lycéens. Seuls les lycéens de la commune de Montgesty sont affectés dans un lycée hors communauté d'agglomération du Grand Cahors. Ils dépendent du district Nord/Ouest et sont de ce fait affectés à Gourdon ou Souillac.

LES ETUDIANTS

Le développement de l'offre de formations supérieures est un enjeu pour le territoire.

Aujourd'hui, le Grand Cahors compte plus de 1000 étudiants (300 de plus qu'il y a 7 ans) dans près de 30 formations post-bac différentes, soit plus de deux fois plus qu'en 2008.

- 32 formations en 2016 (+ 9 depuis 2011)
- 1026 étudiants en 2016 (+ 257 depuis 2011)

Les étudiants sur le Grand Cahors sont répartis sur 7 sites différents.

- Campus Universitaire Maurice Faure
- IFSI
- CCI
- Lycée Monnerville
- Lycée Clément Marot
- Lycée des Territoires
- Lycée St Etienne

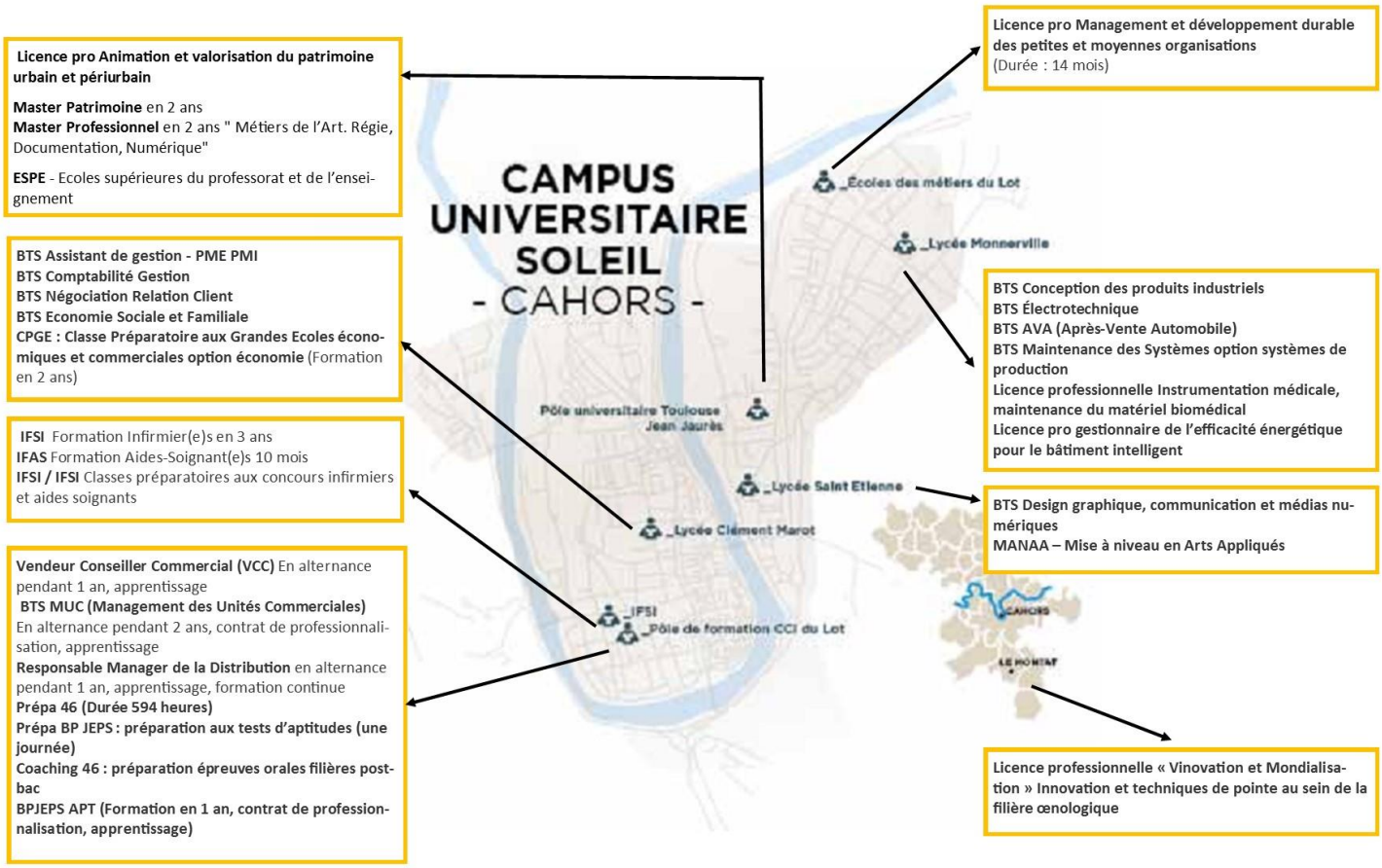

Les jeunes non scolarises

56% des jeunes du territoire ne sont plus scolarisés. Le taux de déscolarisation augmente avec l'âge et l'entrée dans la vie active. Si le taux est relativement égal à la moyenne régionale est nationale concernant les 15-17 ans et les 25-29 ans, on note que les lotois et jeunes du grand Cahors entre 18 et 24 ans sont plus nombreux à être déscolarisés.

TAUX DE DESCOLARISATION SELON L'AGE EN %

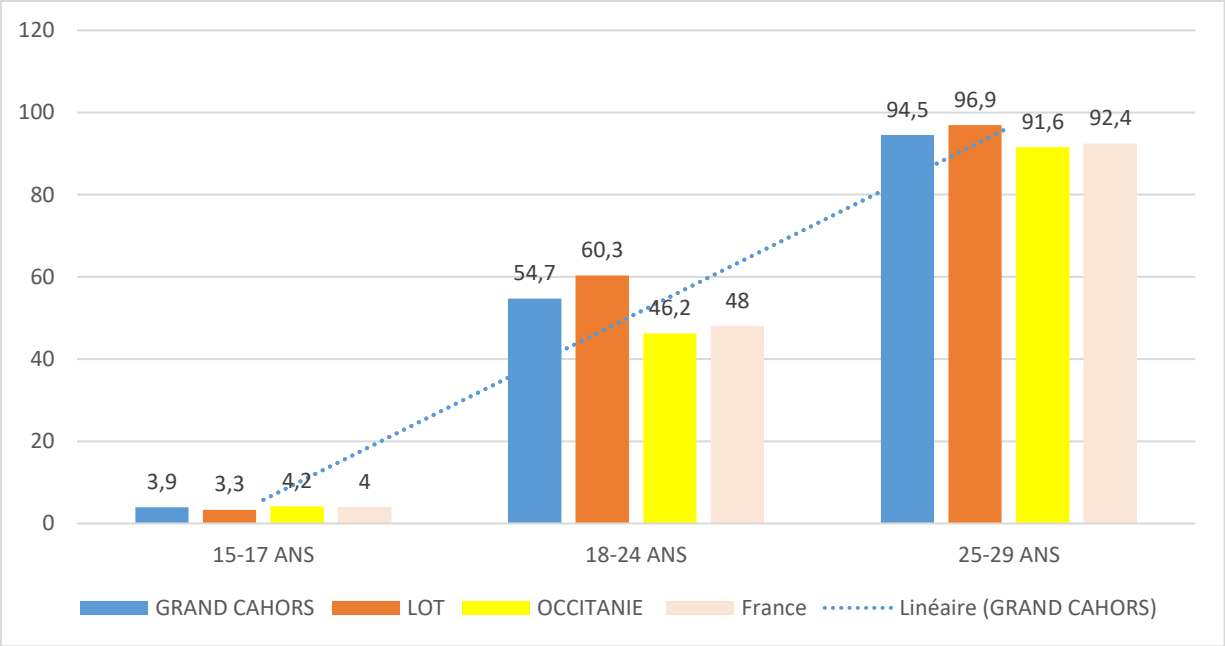

Concernant la population non scolarisée, on note une évolution positive du niveau du dernier diplôme obtenu.

	2008	2013	
Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB	35,8	31,9	↘
CAP ou BEP	22,9	23,3	↗
Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	18,6	19,1	↗
Diplôme de l'enseignement supérieur	22,8	25,6	↗

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Les jeunes actifs

TAUX D'ACTIVITE ET EMPLOI DES 15 A 64 ANS DU GRAND CAHORS PAR SEXE ET AGE

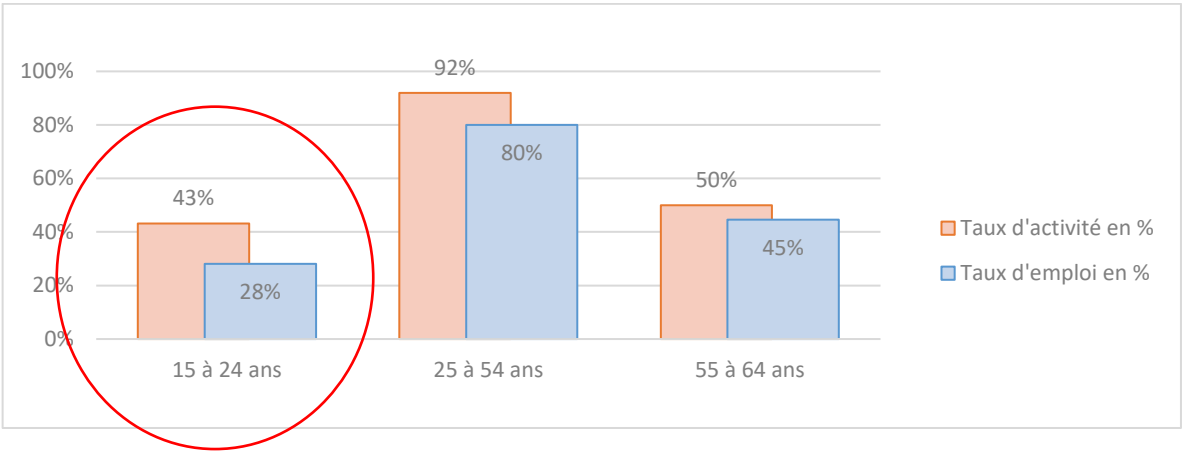

Sources : INSEE RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016

43% des jeunes de 15 à 24 ans sont des actifs (soit 1767 jeunes). En revanche, seulement 28% d'entre eux ont un travail contre 80% de taux d'emploi pour les 25-54 ans et 45% pour les plus de 55 ans.
Les taux d'activité et d'emploi progressent avec l'âge mais l'écart entre les deux taux est maximal dans la classe des 15-24 illustrant ainsi les difficultés plus grandes d'accès à l'emploi à la sortie des études chez les jeunes de cette classe d'âges.

TAUX DE CHOMAGE DANS LE GRAND CAHORS (AU SENS DE L'INSEE 2013)

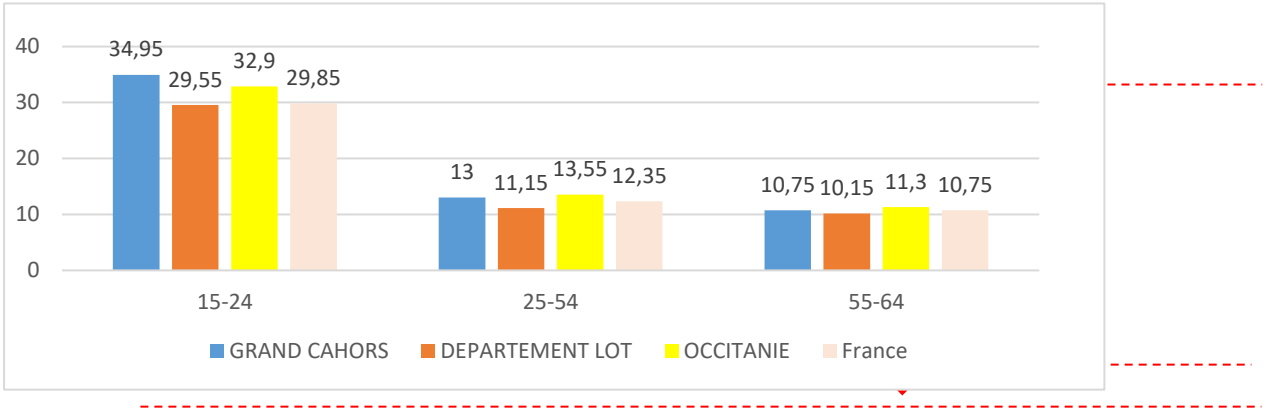

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

Le chômage touche, proportionnellement, davantage les jeunes (15-24 ans) que les catégories d'âge supérieures.

TAUX DE CHOMAGE AU SENS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION
Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). *Les chômeurs sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.*
On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme…
Remarque : le taux de chômage diffère de la part de chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans la population totale

Les jeunes dans des situations précaires

TAUX DE PAUVRETE PAR TRANCHE D'AGE DU REFERENT FISCAL EN 2013

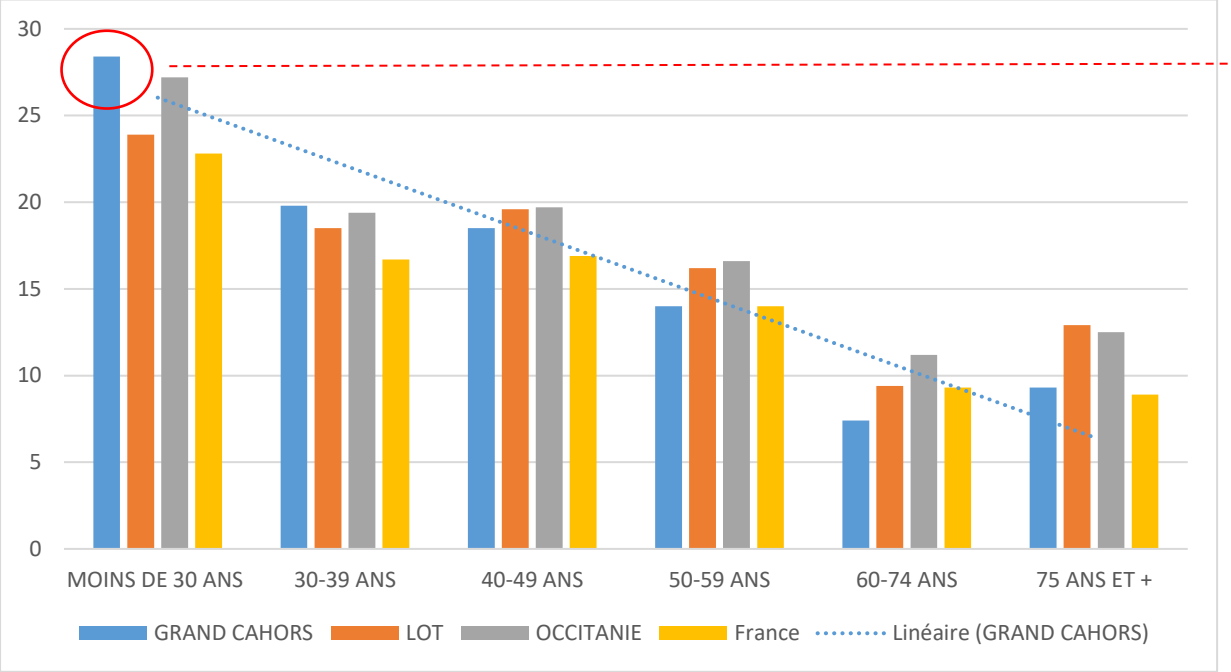

Sources : INSEE RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016

Une majorité des jeunes avant 25 ans ne disposent pas d'une réelle indépendance financière, étant soit pris en charge par leurs parents,

notamment s'ils sont encore étudiants, soit au chômage ou encore en emploi faiblement rémunéré.

- **Les principaux acteurs, structures, équipements**

o Les acteurs jeunesse

Il s'agit de toutes les personnes œuvrant dans le champ de la jeunesse de manière professionnelle ou bénévole :

- Collectivités : élus, techniciens
- Animateurs, travailleurs sociaux, conseillers
- Enseignants, CPE, assistantes sociales
- Membres d'associations et mouvements d'éducation populaire,

mais aussi tous les acteurs de la société civile traitant des questions en lien avec la jeunesse.

Pour le diagnostic nous avons décidé de nous intéresser aux différents acteurs de la jeunesse du territoire d*u Grand Cahors selon leur domaine d'intervention.*

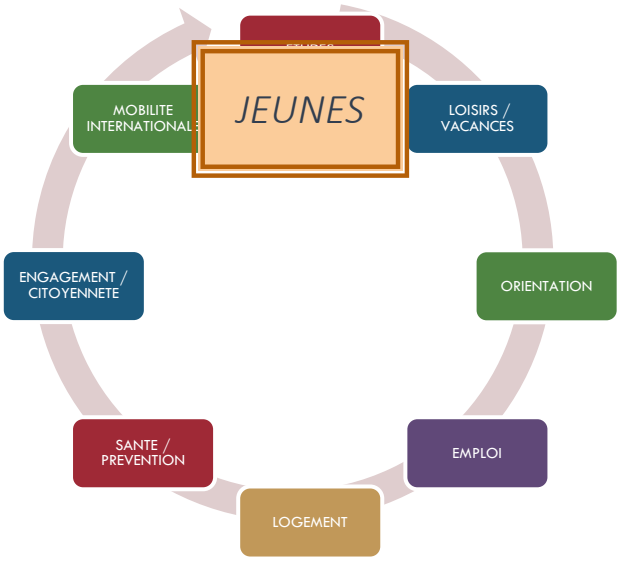

ETUDES

EDUCATION -FORMATION		ORIENTATION	
EDUCATION NATIONALE CFA IFSI UNIVERSITE JEAN JAURES CCI ESPE		SPRO	
ACTEURS - PUBLICS			
Collège O. de.Magny	Collégiens	CIO	scolaires
Collège Gambetta -	Collégiens	MISSION LOCALE	16-25 ans
Collège St Etienne-	Collégiens	CRIJ	15-29 ans
Lycée Clément Marot	Lycéens		
Lycée Monnerville-	Lycéens		
Lycée St Etienne-	Lycéens		
Lycée des Territoires	Lycéens		
CFA -	Apprentis		
IFSI /IFAS-	Etudiants		
ESPE-	Etudiants		
Université Jaurès-	Etudiants		
Pôle Formation CCI	Etudiants		

LOGEMENT

ACTIONS			
LABEL LOGEMENT JEUNES sécuriser le parcours de location des jeunes en garantissant la qualité des logements	INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT	MISE A DISPOSITION DE LOGEMENTS	
Service Information Jeunesse Grand Cahors **Service habitat Grand Cahors**	ADIL	FJT AHJQ Polygone	16-30 ans 18-30 ans

○ MOBILITE INTERNATIONALE

INFORMATIONS SUR LA MOBILITE INTERNATIONALE	PLATEFORME REGIONALE MOBILITE
DDCSPP FRANCAS	

○ ENGAGEMENT - CITOYENNETE

INFORMATION SERVICE CIVIQUE	
PEP 46	16-25 ans
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	16-25 ans

○ EMPLOI

ACCOMPAGNEMENT A LA RECHERCHE D'EMPLOI	
MISSION LOCALE	16-25 ans
POLE EMPLOI	16-25 ans

0 LOISIRS VACANCES

ACCOMPAGNEMENT A LA RECHERCHE D'EMPLOI	
COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS CULTURELLES SPORTIVES ET DE LOISIRS
Service jeunesse Service des sports Service culturel Médiathèque Conservatoire Espaces sociaux Centre social de Pradines	Mjc Osgc Ligue de l'enseignement Ucvq Ufcv…

○ SANTE

CONSEILS ANONYMES ET GRATUITS SUR LA CONTRACEPTION, LA SEXUALITE	AIDER, PREVENIR, SOIGNER, ACCOMPAGNER LES ADDICTIONS	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, AIDE A L'INSERTION, PROTECTION MATERNELLE INFANTILE, PREVENTION, HANDICAP,
CENTRE DE PLANIFICATION	ANPAA	MAISON DES SOLIDARITES DEPARTEMENTALES

o Les équipements et associations sportives et culturelles

➢ Une offre dense

L'offre globale en terme d'équipements sportifs est assez importante, la diversification de ceux-ci beaucoup moins (une quinzaine de courts de tennis, de terrains de foot et de pétanque)
Cahors, Pradines, Espère et le Montat possèdent un ou plusieurs gymnases.
D'un point de vue culturel, plusieurs communes possèdent une bibliothèque (voire une médiathèque pour certaines) ainsi qu'une salle polyvalente (salle des fêtes) permettant diverses activités culturelles et sportives telles que le théâtre et la gymnastique.
Le tissu associatif est plutôt bien développé sur le territoire.
Les associations accueillant un public jeune sont relativement nombreuses également même si un peu disparates selon les communes.

➢ Mais quelque peu déséquilibrée

Du point de vue de la variété, car l'offre est essentiellement sportive
Du point de vue de l'accès, car elle est souvent concentrée sur des sites sportifs existants sur les secteurs de CAHORS/PRADINES, avec une problématique concernant le déplacement des jeunes
Du point de vue de l'âge car elle s'adresse essentiellement aux moins de 13 ans

➢ Etude qualitative basée sur la réalisation d'entretiens auprès des différents acteurs

▪ Entretiens avec les élus

GRILLE D'ENTRETIEN

1. Avec votre expérience d'élu, comment analysez-vous la jeunesse d'aujourd'hui ?
2. Quels atouts pensez-vous que les jeunes représentent pour votre territoire ? Qu'est-ce que les jeunes apportent de positif pour votre commune ?
3. Selon vous, quelles sont les ressources des jeunes de votre territoire ? Quelles implications ont-ils dans la vie de votre commune ?
4. De quoi manque votre commune pour répondre au mieux aux difficultés que vous avez identifiées ? Quels sont les manques repérés sur votre commune qui pourraient répondre au mieux aux attentes, besoins, difficultés que rencontrent les jeunes ?
5. Votre commune développe—elle des actions spécifiques en direction des jeunes ?
6. Quels sont, selon vous, les enjeux d'un politique jeunesse intercommunale ? Qu'en attendriez –vous ?
7. Est-ce que les jeunes viennent poser des questions à la mairie ?
8. Quels sont vos relais éventuels en matière d'information jeunesse ?

SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES ELUS

- **29 communes ont répondu**
- **27 entretiens réalisés**

- Arcambal, Calamane, Douelle, Mercuès, St Géry vers, Cieurac, Cabrerets Gigouzac, Lamadelaine, Catus, Espère, Nuzéjouls, Labastide-Marnhac, Fontanes, Mechmont, Labastide Marhnac, Fontanes, Labastide du Vert, Caillac, Pradines, Les Junies, St Pierre Lafeuille, Saint denis Catus, Bellefont Larauze, Bouziès, Lherm

Les entretiens réalisés avec les élus du Grand Cahors révèlent trois problématiques majeures :

- **Une vision imprécise, voire négative de la jeunesse, de ses besoins et de ses attentes**
- **Une assez grande méconnaissance des jeunes 12/25 ans de leur territoire**
- **Une grande difficulté impliquer ce public dans la vie locale**

Dans le même temps, les élus concernés sont conscients de l'atout que représente la jeunesse d'aujourd'hui pour l'avenir et le développement de leur commune, tout comme ils sont réceptifs à toute politique collective qui pourrait répondre aux spécificités de ce public et apporter des réponses concrètes et dynamiques.

0 LE CONSTAT

La jeunesse d'aujourd'hui vue par les élus

- <u>Une vision imprécise, voire négative de la jeunesse</u>

Individualistes, consommateurs, zappeurs, désœuvrés, renfermés sur eux-mêmes, tels sont les termes qui ont été les plus souvent utilisés pour définir les jeunes actuels. Il semble que le regard porté soit tout autant lié aux jeunes du village qu'à l'image plus générale qu'en rapportent les médias.

Le fait que les élus ne voient pas les jeunes lors des moments conviviaux organisés sur leur territoire, la seule vision qu'ils en ont se résume aux moments où ils doivent intervenir pour régler des soucis dus à des actes d'incivilité (dégradations, aux bruits ...).

Avec fatalisme pour les uns «il faut bien que jeunesse se passe... » ou avec plus de désagrément pour les autres qui pointent les actes d'incivilité « ils sont désœuvrés...à part faire du bruit avec leurs scooters! ». Le laxisme parental est aussi reconnu comme une des raisons majeures de ces faits « les jeunes d'aujourd'hui manquent d'éducation, de sévérité de la part des parent »

Néanmoins, ils sont également perçus comme étant plus « dégourdis » que leurs aînés, plus informés de par leurs maîtrises des nouvelles technologies et se forgeant ainsi leurs propres opinions de plus en plus tôt. Qualifiée à la quasi-unanimité d'hyper-connectée, la jeunesse est reconnue comme pouvant être une « force de proposition pour le développement des territoires ». Cette reconnaissance doit être tempérée car apparaît aussi comme un point négatif leur présence quasi permanente sur les réseaux sociaux et le fait qu'ils communiquent de moins en moins dans la vie réelle.

- **Une assez grande méconnaissance des jeunes de leur territoire**

Cette vision approximative de la jeunesse d'aujourd'hui par les élus peut s'expliquer par une mauvaise connaissance de ce public qu'ils ne côtoient et ne voient que peu sur leurs communes leur donnant parfois même l'impression qu'ils ont disparu du territoire « On ne sait ni où ils sont ni ce qu'ils font ! »

Les entretiens ont également permis de mettre en avant le manque réel d'information vis à vis de cette population. A la question « Combien de collégiens, lycéens, étudiants comptez-vous sur la commune », beaucoup d'élus ont des difficultés à répondre. En effet, mis à part les données INSEE dont les catégories d'âges sont très larges (15-29 ans), ils n'avaient pas de moyens précis de comptabiliser ces populations. Seules, les cartes de bus et les listes électorales ont partiellement aidé à y répondre.

- **Difficulté à impliquer ce public dans la vie locale**

Même si quelques communes arrivent à développer des actions et à impliquer les jeunes sur certains projets en les associant et les utilisant comme force de proposition, la plupart d'entre elles n'arrivent pas à mobiliser et garder ce public sur le territoire. Les jeunes ne s'impliquent pas ou très peu dans la vie de leur commune. Ils ne participent quasiment pas, non plus, aux activités organisées par les différentes associations (sportives, culturelles…) mis à part la fête du village où ils participent et aident sur le moment. « Ceux qui sont actifs font partis des familles historiques, ceux qu'on ne voit pas ce sont les nouveaux habitants ». De plus, il faut reconnaître « qu'on ne leur propose pas non plus grand-chose de spécifique à ces jeunes! »

Une position quasi unanime des élus interrogés vient relativiser ce constat soulignant que si les jeunes ne s'impliquent pas vraiment dans leur territoire, ils ne s'y impliquent pas moins que leurs parents « c'est un village dortoir ». Seule la génération des aînés (Plus de 60 ans) reste encore engagée de manière importante.

LES FREINS

- **Peu de structures ressources de proximité pour les jeunes**

La non reconnaissance par la jeunesse, de la Mairie comme lieu ressource susceptible d'apporter, le cas échéant, une réponse ou une orientation adaptée, est un constat général. Aucun service n'est mis en place spécifiquement en direction de ce public et aucun relais sur place n'est susceptible de pallier ce manque. C'est bien évidemment particulièrement sensible pour les communes les plus éloignées de la Ville centre.

- **Problématique de mobilité**

L'étendue du territoire du Grand Cahors soulève un frein supplémentaire à l'accès aux structures concernant les jeunes essentiellement regroupées sur le bassin Cahors-Pradines, celui de la mobilité.

Nombre de communes ne disposent pas de service de transport collectif et le déplacement des jeunes restes difficile.

- **L'exode des jeunes**

Les jeunes sont identifiés comme la principale ressource pour lutter contre la désertification des communes rurales. Le départ des jeunes vers les villes reste aujourd'hui une véritable préoccupation pour les élus pour la vie du territoire.

DES POTENTIALITES

Selon les élus, les jeunes manquent de loisirs et de services de proximité, ils manquent de lieux pour se retrouver.

Quelques associations sportives et culturelles maillent un peu le territoire et offrent des animations pour les plus âgés notamment. Elles pourraient être des points d'appui intéressants pour approcher une partie du public concerné. Le manque de moyens de transports affecte l'accès aux loisirs. Favoriser des solutions mutualisées de transport pour des activités, des actions sur le territoire ont été des axes qui ont été évoqués comme à développer.

Les élus notent aussi que des aménagements pourraient être réalisé, porteurs d'intérêt pour les jeunes selon eux (Espace BMX, transformation des courts de tennis city stade, voie verte...).

D'autres encore s'engagent dans une démarche citoyenne en mettant en place un conseil consultatif de jeunes en visant la mise en place d'actions participatives.

Ces propositions se heurtent toutes à des problèmes d'investissement, d'encadrement des jeunes, qui débouchent sur des besoins de moyens, de professionnels de l'animation sociale et sportive. Dans ce sens, plusieurs élus proposent le développement d'un outil commun au Grand Cahors développant des projets et actions itinérantes en faveur de la jeunesse.

- **Entretiens avec les jeunes**

La jeunesse d'aujourd'hui vue par les jeunes

GRILLE D'ENTRETIEN

1. Comment définirais-tu les jeunes d'aujourd'hui ?
2. Quels atouts représentent, t'ils pour leur territoire ? qu'apportent-ils de positif ?
3. Quelle est ton implication dans la vie de ton territoire ?
4. Fais-tu parti d'une association ?
5. Participes-tu à des manifestations organisées sur ton territoire (Si oui lesquelles, si non pourquoi ?)
6. T'arrive-t-il d'utiliser des services présents sur ta commune (bibliothèque…)
7. De quoi manque ta commune pour répondre au mieux à tes besoins, tes attentes, tes difficultés ?
8. Quelles actions du territoire sont spécifiques pour les jeunes ?
9. Ta commune développe-t-elle des actions spécifiques pour les jeunes ? Si oui lesquelles ? y participes-tu ? (Si oui pourquoi, si non pourquoi ?). Quels types d'actions souhaiterais-tu qu'elle développe ?
10. T'arrive-t-il ou t'est-il arrivé d'aller poser des questions à la mairie ? (Si oui à quel sujet ? si non pourquoi ?
11. A qui t'adresses tu lorsque tu as besoin d'informations ?

SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES JEUNES

Malgré une synthèse commune de ces entretiens, la difficulté rencontrée est que l'on se n'adresse non pas à une jeunesse mais à une multitude de jeunesse très différentes les unes des autres.

Les entretiens réalisés auprès des jeunes révèlent des problématiques différentes selon les lieux de vie et d'habitation des jeunes ;

o LE TEMPS LIBRE DES JEUNES

- **Un temps libre utilisé différemment selon le lieu d'habitation et la période de la semaine**

On entend ici par temps libre, le temps dont dispose les jeunes en dehors des tâches, imposées comme la scolarité, les études…

A cette question, la grande majorité des jeunes interrogés répondent qu'ils le passent avec leurs amis. Cette réponse est à nuancer avec les différents moments de temps libres qu'ils ont.

- **Une jeunesse plutôt urbaine la semaine**

La semaine, ils se retrouvent entre deux cours autour d'un verre, d'un café dans les bars de la ville (le plus prisé étant le Bordeaux situé en haut du boulevard). En soirée, quelques-uns sont occupés par des activités sportives mais la plupart restent chez eux ou à l'internat. Les activités exprimées s'en font donc sentir : Télévision (séries), jeux vidéos, smartphone, lecture…

- **Une jeunesse à deux vitesses le week-end**

Le week-end, ce sont les sorties entre amis (bars, boite de nuit) ou soirées privées chez les amis qui sont le plus souvent citées. On note tout de même un nombre important de jeunes qui restent chez eux faute de moyen de transport disponible.

- **Les vacances, un temps pour profiter de nouvelles activités**

Concernant le temps disponible pendant les vacances, il est à noter que les jeunes sortent souvent du département. Montauban, Toulouse étant les destinations les plus citées. Ils expliquent ce phénomène par le manque d'activités leur étant destinées sur le territoire (lasergame, trampoline park, boites de nuit…).

Les jeunes utilisent peu ou pas les structures qui leurs sont dédiées ou destinées car ils n'ont pas forcément connaissance de ce qu'elles proposent vraiment.

Les activités organisées sur leur territoire ne paraissent pas adaptées,

Peu de jeunes pratiquent une activité sportive et/ou culturelle. Cela ne veut pas dire pour autant que cela ne les intéresse pas. Ils ne souhaitent simplement pas s'engager dans une seule activité.

« Les Docks on n'y va pas car on ne fait pas de skate et la musique ce n'est pas notre genre »,

« L'accueil jeunes, on ne savait pas qu'il y avait tout ça !! maintenant on pourra y aller !! ».

« Une soirée électro aux Docks ? on pensait qu'il n'y avait que des styles de musique qui ne nous correspondait pas ! »

« Heureusement que nos parents sont sympas sinon on serait bloqué chez nous!

« Nous ce que l'on veut c'est du choix dans les activités ! ».

o LA MOBILITE DES JEUNES

- **Une mobilité difficile pour les jeunes ruraux**

- **Au quotidien, les jeunes urbains se déplacent essentiellement via les bus de la ville, ou à pieds pour certains.**

La mobilité n'est pas un réel problème pour eux si ce n'est peut-être les horaires qu'ils souhaiteraient voir s'étendre un peu plus en soirée. Les parents pallient

assez bien cette problématique en effectuant les trajets pour leurs enfants (trajets souvent inférieurs à 10 mn, ce qui rend assez facile l'implication des parents).

- **Concernant les jeunes habitants en zone périurbaine ou rurale cela se complique quelque peu.**

Pour les trajets quotidiens, il y a les bus scolaires (mais seulement un aller-retour par jour). Seuls les quelques chanceux habitants sur les lignes SNCF se disent satisfaits de la desserte des bus.

La problématique la plus fréquente vient essentiellement du temps libre qui ne correspond pas à la présence des bus. Pour pallier cette difficulté, les parents s'organisent relativement bien en effectuant des trajets en co voiturage pour amener les jeunes en ville le week end.

Les jeunes évoquent là, un manque d'autonomie en matière de transport qui les rend dépendant de leurs parents.

- LES SERVICES
  - **Une offre de service jugée insuffisante sur les territoires**

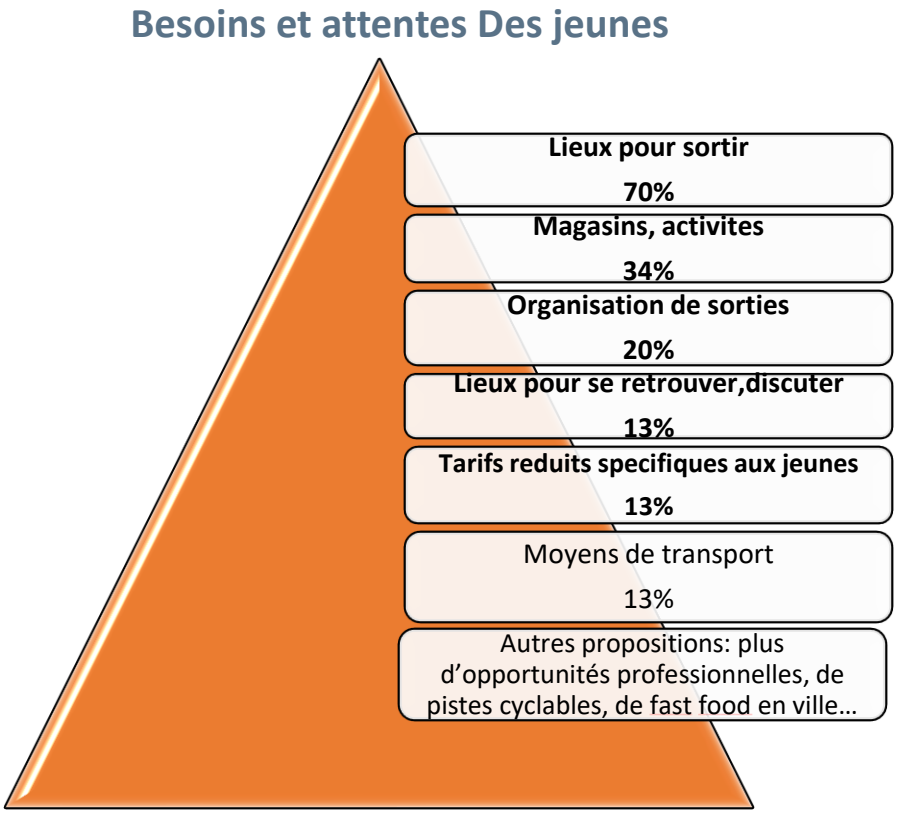

Il est important de noter que 9% des jeunes interrogés ne formulent aucune demande particulière.

o LA RECHERCHE D'INFORMATION

- **<u>100 % des jeunes interroges utilisent internet comme première source d'information</u>**

- Internet permet un large accès à l'information, à la culture et ce de manière autonome sous couvert, et c'est encore important sur notre territoire, d'une couverture numérique suffisante (il reste encore des zones blanches sur le territoire). Viennent ensuite dans l'ordre, la consultation des parents, de l'établissement scolaire et enfin des structures physiques.

- **<u>Ils ne vérifient pas ou peu leurs sources</u>**
- **<u>La démarche pour trouver de l'information est différente selon le type de recherche</u>**

Ils utilisent les réseaux sociaux et notamment Facebook pour tout ce qui concerne la recherche d'événements, de soirées.... et les moteurs de recherche pour tout le reste.

Les autres réseaux sociaux (Snapchat, Instagram) sont eux utilisés pour leur fonction communication

- **Entretiens avec les partenaires**

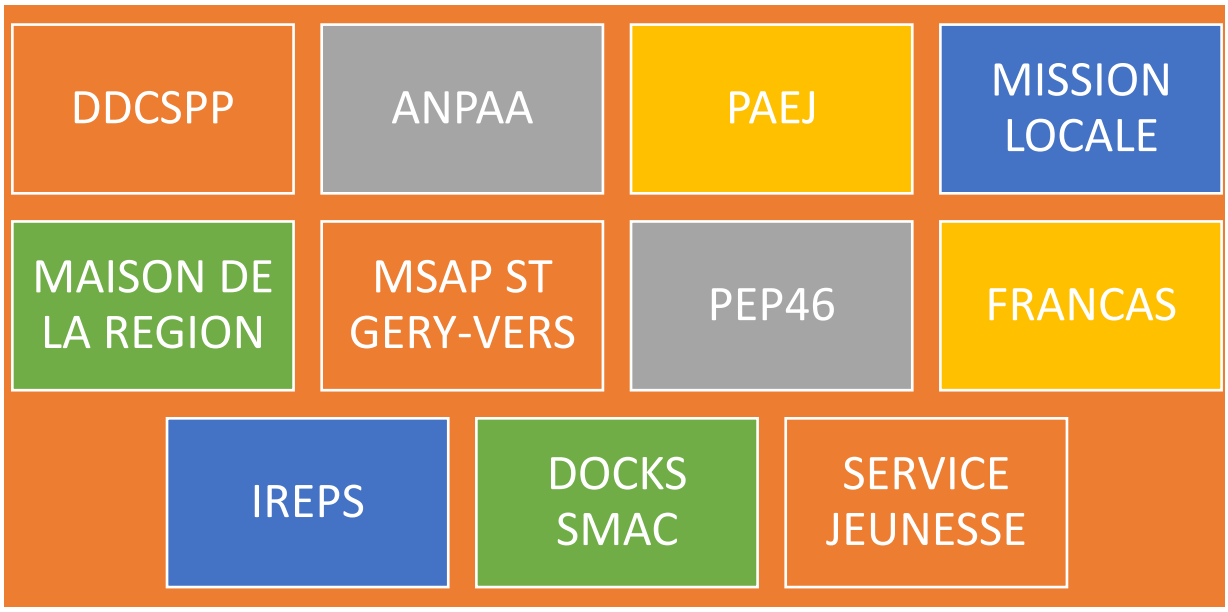

SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES JEUNES

- **Attentes des partenaires concernant le service information jeunesse**

- Avoir un interlocuteur privilégie concernant les questions d'information jeunesse
- Mettre en place des relations privilégiées avec les acteurs pour relayer les missions et actions de chacun (orientation, mobilité, bafa, service civique, prévention…)
- Devenir promeneur du net pour répondre aux besoins et renvoyer vers les acteurs compétents
- Créer une instance de jeunes non formalisée
- Créer du lien entre les acteurs jeunesse du territoire
- Créer des actions spécifiques qpv

- **Exemples de partenariats envisageables**

- Créer des actions sur l'information et la mobilité internationale des jeunes (DDCSPP)
- Créer des espaces de parole (au sein des établissements scolaires) ou les jeunes peuvent venir interroger sur les conduites à risque (ANPAA)
- Mettre en place des actions pour la valorisation du service civique et l'orientation du jeune après son service civique (pep46
- Créer des actions d'information sur l'engagement des jeunes et l'accompagnement de projets (FRANCAS du lot)
- Proposer des actions d'information thématiques pendant les vacances scolaires (MSAP ST GERY – VERS)